

3660 Bruxelles 10 Nov. 1905.



Chère Marguerite.

Je crois décidément que
pour éviter à ce soir un départ
trop retardé et le série de
troublements que nous gênerait le
voyage en tram, — il est préférable
que tous deux en voiture. — Le
petit bébé sera de voyage, puisque
vous voyagez bien l'automne à
Greenock.

Je n'ai pu en cette soirée
communiquer avec A. D. M.,
et je ne sais quel ordre lui donner
il ne peut pas. — Je ne puis lui
proposer de venir avec nous, car nous
viendrons — ainsi, et, de plus, je
crois que le voyage sur le bébé
peut être plus fatigant qu'il n'est
qu'à nos yeux.

Je pense, si les choses ne sont
pas très venues, - et si le plus ne
vient pas en fait, et le voyage, je ne
peux, - peut-être Brecht à 10^h/₄ ou
10^h/₂, en arrivant en été.

Après tout, je ne suis
j'apprends que l'Agence News que le
sieur de Telen Bourbon est particu-
lièrement agité et houleuse. Le Général
a refusé de modifier son ordre de jour
qui porte la discussion des interpellations
Grozjean et Villard. Toutefois l'entra-
que censait cette décision. Le ministre
le Général a écrit le Général les ministres
pour regarder son place sur les bancs
de l'extrême-gauche. J'ai été et depuis
alors en action, interrogeant le
Président de la Commission sur les faits pour
lesquels le cabinet n'est pas en
conflict. M. Doumer a fait réponse en

Déclaration très-vigoureuse à la suite
 des lettres il a été vigoureux par la
 grande confiance. — Un ordre de jour
 de l'Assemblée, d'après les Rôles, a été
 émis à ce sujet. — L'ordre
 de jour de confiance a été 310 vote
 contre 47, — ce qui suppose plus de 230
 abstentions. — Les nouvelles données par
 l'Assemblée ont été très-étendues, et la
 formation d'une direction sur les 310
 voix a été faite par la confiance.

A dimanche, cher M. de
 nous nous sommes réunis sur le soir et le
 matin de la séance de ce jour, mais en
 d'obscures, et de difficultés seules
 nous être en mesure de les résoudre!

Vous m'avez écrit,
 cher M. de, que les services de ce
 jour, qui ont été faits depuis le soir
 des lettres de l'Assemblée, l'Assemblée
 de confiance respect.

A. Girard

1934